

Fonds fiduciaire de retraite de croissance PH&N



Commentaire au 30 juin 2025

Les marchés financiers ont été dominés par le thème des négociations commerciales, tandis que l'optimisme à l'idée que l'administration Trump se concentrerait sur la déréglementation de l'économie faisait place à la crainte qu'elle impose plutôt des droits de douane généralisés à l'encontre des partenaires commerciaux des États-Unis. Les perspectives se sont améliorées par la suite, lorsque l'administration américaine a conclu des accords commerciaux visant à éviter un scénario catastrophe. L'agitation géopolitique au Moyen-Orient a fait bondir les prix du pétrole vers la fin de la période, dans la crainte d'un élargissement du conflit et de l'instabilité dans la région, mais une fois les tensions apaisées, les prix sont descendus. La Réserve fédérale américaine a laissé son taux d'intérêt de référence inchangé, car la crainte que la guerre des droits de douane alimente l'inflation est devenue plus forte que celle d'un ralentissement de l'économie.

Dans l'ensemble, les titres d'État à revenu fixe ont enregistré des gains, car les revenus des coupons des obligations émises aux États-Unis et en Chine et la hausse des prix des obligations dans les marchés émergents ont compensé l'incidence négative de la hausse des taux d'intérêt en Europe et au Japon. Les investisseurs ont été confrontés à une panoplie de défis allant des retombées des droits de douane de M. Trump à l'éclatement de la guerre entre Israël et l'Iran. Les obligations canadiennes ont produit des rendements minimes pendant la période, car les craintes d'une inflation plus élevée que prévu ont incité les investisseurs à exiger des taux plus élevés sur la plupart des titres de créance.

Les actions américaines se sont repliées après avoir atteint des sommets historiques au début de l'année à la suite de l'annonce par M. Trump de ses droits de douane. Elles ont toutefois rebondi et presque atteint leurs sommets en fin de période. Le secteur de la technologie de l'information a continué de soutenir les actions américaines, tandis que la consommation discrétionnaire a tiré de l'arrière. Les actions européennes se sont démarquées en raison de la tendance des investisseurs à privilégier les actifs libellés en euros, ainsi que de la décision de l'Allemagne d'augmenter ses dépenses publiques après avoir appliqué une politique budgétaire prudente pendant des dizaines d'années. Dans les marchés émergents, la reprise boursière en Chine, qui représente environ le tiers de l'indice de référence, a stimulé le rendement des actions.

Les droits de douane freineront considérablement la croissance économique au second semestre de 2025, mais probablement pas au point de provoquer une récession mondiale. Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que les obligations d'État produisent des rendements avoisinant 5 % au cours de l'année à venir, tout en ne présentant qu'un risque d'évaluation modeste. Les actions offrent un potentiel de rendement légèrement supérieur, surtout hors du segment des sociétés américaines à grande capitalisation. Le fonds affiche une surpondération en actions et une sous-pondération équivalente en titres à revenu fixe.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.